

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 65 (1985)
Heft: 4

Artikel: Les relations franco-suissees et la situation des entreprises suisses en France : une année contrastée
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations franco-suissees et la situation des entreprises suisses en France : Une année contrastée

Même si de larges secteurs d'activités et d'échanges terminent 1985 sous le signe de l'incertitude, l'année économique écoulée, sur le plan franco-suisse, est marquée par des accents plus nettement orientés vers la reprise qu'il y a un an.

Une fois de plus, les relations humaines et commerciales entre les deux pays se sont fortement développées. On observe ainsi une augmentation notable des emplois occupés en Suisse par des frontaliers français qui apportent ainsi quelque cinq milliards et demi de francs français au crédit de la balance des paiements de leur pays. Par ailleurs, sur le plan des échanges commerciaux, l'excédent visible annuel qui se dégage au profit de la France dépassera quinze milliards de francs français en 1985.

Les entreprises suisses établies en France ont apporté, pour leur part, une contribution substantielle à l'effort d'exportation du pays hôte. Selon nos estimations, basées sur un sondage effectué auprès des principales filiales françaises de sociétés suisses, ces dernières ont exporté pour plus de 6,619 milliards. Le produit réel des échanges bilatéraux et de l'exportation des filiales françaises peut être évalué dans ces conditions à un montant supérieur de l'ordre de vingt-deux milliards de francs français.

Les effectifs des sociétés à capitaux suisses implantées en France ont peu varié en 1985. Pour ce qui est des seules entreprises industrielles, nous avons estimé le nombre des emplois à quelque soixante-dix mille en 1984. Il est probable que ces effectifs auront subi une nouvelle contraction en 1985, nettement moindre toutefois que l'an-

née précédente. Au total, les compressions de personnel ne dépassent sans doute pas 1 %. Il est donc inférieur de deux tiers aux emplois nouveaux occupés en Suisse par des frontaliers français.

Des taux de change relativement stables, une dépréciation en termes réels du franc français inférieure à 2 points par rapport au franc suisse ont permis aux affaires de se développer dans un climat général moins perturbé.

Sur le plan politique, le retrait français de l'Avenant à la convention de double imposition – signé en avril 1983 – suite à la non-entrée en matière du Conseil national n'a pas empêché une reprise des négociations. Un accord sur l'imposition des frontaliers et le partage du produit fiscal entre la France et la Suisse est intervenu en septembre. Les procédures de ratification sont en cours à Paris et dans les huit cantons concer-

nés. Il reste des points d'incertitude. Malheureusement, par ailleurs, de nouveaux incidents douaniers ont marqué l'année 1985. Il est regrettable que ce contentieux ne puisse être réglé... en dépit des assurances données au niveau gouvernemental.

La présence humaine

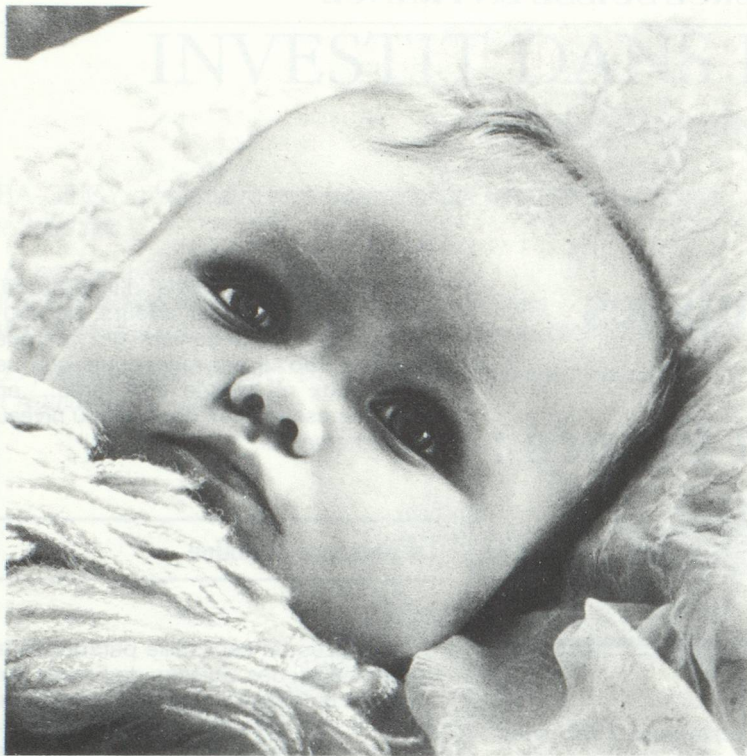
Avec près de cent mille personnes la communauté des Suisses de France est toujours le « canton » le plus peuplé de ce qu'il est convenu d'appeler la Cinquième Suisse. Environ un Suisse de l'étranger sur quatre réside en France. Ces effectifs augmentent légèrement d'année en année et l'on pourrait y voir une évolution entièrement satisfaisante si une observation plus détaillée ne révélait une modification structurelle préoccupante.

L'immigration en France est pratiquement impossible depuis une dizaine d'années. La restrictivité de la législation relative aux travailleurs étrangers a porté un grave préjudice à l'immigration de jeunes Suisses et au renouvellement de la communauté par de nouveaux arrivants. Sans doute, d'autres facteurs ont-ils joué également un rôle non négligeable dans cette évolution. C'est notamment l'attrait exercé par les rémunérations généralement plus élevées offertes par l'économie suisse elle-même, voire par les possibilités que d'autres pays laissent entrevoir aux jeunes disposés à quitter leur pays.

Par ailleurs, de nombreux Suisses de la deuxième génération reconnaissent l'avantage qu'il peut y avoir à posséder le passeport suisse : le fait marquant de

Les principaux chiffres en bref	1984	1985
Excédent français des échanges visibles (en milliards de FF)	13	15*
Exportations des entreprises suisses de France (en milliards de FF)*	6,1	6,6
Excédent français de la Balance touristique (en milliards de FF)	8,2	
Frontaliers français employés en Suisse	47 430	49 748

* Évaluations de la Chambre de Commerce Suisse en France.



MATERNA

laits en poudre
pour enfants et adultes

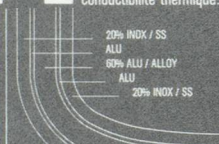
NORMAFRUIT

jus de fruits en ampoules
pour bébé

Société Française des laits médicaux Materna
12 rue du Bouquet de Longchamp 75116 Paris

Cristal-GL

Ce matériel exclusif
à cinq couches
garantit une excellente
conductibilité thermique.



Spring
SWITZERLAND



Grâce à la très haute thermoconductibilité des matériaux GL multicouches, vos casseroles cuisent à la fois avec le fond et les parois. Les casseroles Spring mettent aussi la table en fête et les ali-

ments y restent bien chauds pendant plus de 20 minutes. Conçue pour l'électricité, le gaz et les plaques en céramique, la batterie de cuisine complète est en vente dans les magasins spécialisés.

Spring Frères France, B. P. 205, 25 303 Pontarlier-Cédex 3, Tél.: 81 39 09 27

ALLIANCE CERAMIQUE, 1, r. Paradis, Paris 10^e; LA CARPE, 14, r. Tronchet, Paris 8^e; SIMON S.A., 36, r. E. Marcel, Paris 2^e; ROSENTHAL STUDIO HAUS, 37, bd Capucines, Paris 2^e; MAISON CAMBET, 13, r. Charité, Lyon 2^e; ARBONA, 72, r. Halles, 37000 Tours; DELIE, 3, pl. Marchix, 44210 Pomic; TOMBEAU DE LA VAISSELLE, 3, pl. St François, 06300 Nice; CRISTO CERAM, 25, r. Monnaie, 35000 Rennes; LA CUISINERIE, 8, r. Mittelbach, 68100 Mulhouse.

ces dernières années était, sur le plan de l'administration consulaire, la très forte augmentation du nombre des demandes de réintégration dans la nationalité suisse. Au cours des deux ou trois dernières années, ces demandes – nous l'avons signalé en 1983 et 1984 – ont pratiquement quintuplé.

L'effet conjugué de ces deux facteurs – baisse de l'immigration en provenance de Suisse et augmentation des demandes de réintégration – a abouti à une diminution de la communauté des Suisses n'ayant pas également la citoyenneté française et la croissance des effectifs de double-nationaux. Ainsi en 1969, les double-nationaux formaient les deux cinquièmes de la communauté suisse en France, aujourd'hui ils représentent les trois quarts de celle-ci.

Égalité de traitement ?

Pour les entreprises suisses de France, le « blocage » de l'immigration constitue une gêne réelle quant il s'agit de confier certains postes à des techniciens de la maison-mère. On peut se demander si le principe de l'égalité de traitement avec les autres pays est toujours respecté. Il est contenu dans l'art. 6 du Traité d'établissement bilatéral du 23 février 1882 – toujours en vigueur – qui a la teneur suivante :

« Tout avantage que l'une des parties contractantes aurait concédé ou pourrait encore concéder à l'avenir, d'une manière quelconque, à une autre puissance, en ce qui concerne l'établissement des citoyens et l'exercice des professions industrielles, sera applicable de la même manière et à la même époque, à l'autre partie, sans qu'il soit nécessaire de faire une convention spéciale à cet effet. »

Les chiffres récents confirment même une accélération du phénomène, de 1977 à 1980 les effectifs de double-nationaux se sont accrus au taux annuel de 0,8 % et de 1980 à 1983 au taux de 2,0 %. Les Suisses n'ayant pas la nationalité française ont connu des taux de diminution de 1,5 % et 2,7 % pour les mêmes périodes.

Ces chiffres montrent à l'évidence que le renouvellement de la Communauté suisse se fait encore par mariage, réintégration, naissance... et que le renouvellement par des arrivants nouveaux s'est pratiquement tari. Pour la première fois, lors du dénombrement des Suisses de l'étranger à fin 1983, les Suisses de France sans double-nationalité ont été dépassés en nombre par les Suisses vivant en Allemagne.

Dans l'hypothèse où les autorités françaises envisageraient un assouplis-

Nombre des naturalisations			
	Suisses devenant Français		Français devenant Suisses
	Par décret	Par déclaration acquisitive	
1975	101	368	750
1976	148	390	821
1977	155	421	795
1978	110	460	620
1979	102	425	746
1980	89	476	727
1981	106	n.d.	760
1982	105	n.d.	717
1983	66	n.d.	528
1984	65	323	859

sement des restrictions vis-à-vis de la Suisse, elles pourraient tenir compte de l'évolution divergente des communautés française en Suisse et suisse en France. Depuis 1960, le nombre des Français établis en Suisse a augmenté de près de vingt pour cent pour approcher aujourd'hui 48 000 personnes, celui des Suisses établis en France, par contre, a diminué de plus de trente pour cent pour n'être plus que de 23 000 personnes. (Dans les deux cas, il n'a pas été tenu compte des double-nationaux).

1984 a été marqué par un nombre record de Français acquérant la nationalité suisse (voir le tableau ci-contre). Ce chiffre traduit en partie l'accroissement des demandes de réintégration provenant de citoyens français. Sur les 859 Français devenus Suisses, 520 sont domiciliés en France. Dix pour cent des cas de naturalisation admises par la Suisse l'ont été au profit de citoyens français. Selon les indications provisoires, 1985 sera également « année faste » sur le plan des naturalisations de citoyens français (*). Quant à l'acquisition de la nationalité française par des citoyens suisses, 1984 se présente comme une année de faible demande

aussi bien en ce qui concerne les acquisitions par décret que par déclaration.

L'amélioration de la conjoncture économique observée en Suisse et qui se traduit notamment par la disparition quasi-totale des horaires de travail réduits (que subissaient 24 500 salariés en janvier 1984 et 1 300 seulement en octobre 1985) ainsi que par une diminution notable des chômeurs complets (34 500 en janvier 1984 et 22 700 en octobre 1985) a eu pour effet d'accroître le nombre des emplois occupés par des frontaliers. Le recensement périodique de fin août a révélé un nombre record depuis 1960 aussi bien en ce qui concerne le total des frontaliers que les seuls frontaliers domiciliés en France (voir tableau ci-contre). Le précédent record avait été établi en août 1982. Nous avons tout lieu de nous féliciter de cette coopération franco-suisse et des avantages réciproques qu'elle procure à ses partenaires.

() Avec la mise en vigueur, au mois de juillet, de la nouvelle loi suisse sur la transmission de la nationalité de la mère à l'enfant, on s'attend dans les milieux consulaires suisses en France qu'environ trois mille personnes se prévaudront de ces dispositions.*

Main-d'œuvre frontalière employée en Suisse (*)		
	Total général	Dont Français
1976	85 184	36 431
1977	83 097 (- 2,5 %)	35 322 (- 3,1 %)
1978	89 440 (+ 7,6 %)	37 451 (+ 6,0 %)
1979	91 852 (+ 2,7 %)	39 307 (+ 5,0 %)
1980	100 404 (+ 9,3 %)	42 036 (+ 6,9 %)
1981	108 988 (+ 8,5 %)	47 883 (+ 13,9 %)
1982	111 509 (+ 2,3 %)	49 030 (+ 2,4 %)
1983	105 479 (- 5,4 %)	47 320 (- 3,5 %)
1984	106 049 (+ 0,5 %)	47 430 (+ 0,2 %)
1985	111 631 (+ 5,3 %)	49 748 (+ 4,8 %)

(*) Effectifs recensés fin août de chaque année.

Société de Banque Suisse:

Chez nous, vous pouvez parler affaires, sans même en conclure.

«Certains clients ont choisi notre banque parce que nous répondons clairement à leurs questions précises.»

Kurt H. Martin, Directeur

Si vous envisagez de traiter de nouvelles affaires, de vous intéresser à d'autres branches ou d'autres marchés, il est précieux d'avoir un partenaire qui puisse vous renseigner sur les possibilités et les difficultés d'une telle entreprise.

Dans un monde où la concurrence se fait de plus en plus sévère, les responsables financiers d'entreprises apprécient à sa juste valeur la collaboration d'une grande banque internationale. Notre expérience plus que centenaire et notre réseau de succursales et de représentations sur les cinq continents nous permettent de vous offrir le «know-how» et l'assistance étendue qui facilitent la prise de décisions importantes.

Comme le relève Monsieur Martin «Certains de nos gros clients n'ont commencé par être que de bonnes relations d'affaires».



Représentation à Paris:
11bis, rue Scribe
Tél. 742 92 55 Télex: 230 932 suisbque paris

Filiale à Monte-Carlo:
Banque de Placements et de Crédit
2, Avenue de Grande-Bretagne
Tél. (93) 50 50 75 Télex: pcbk 469 955 mc



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Swiss Bank Corporation

The key Swiss bank

Direction Générale à CH-4002 Bâle, Aeschenplatz 6, et à CH-8022 Zurich, Paradeplatz 6. Plus de 200 succursales en Suisse. **Réseau mondial** (sièges, représentations et filiales): **Europe:** Edimbourg, Londres, Luxembourg, Madrid, Monte-Carlo, Paris. **Amérique du Nord:** Atlanta, Calgary, Chicago, Houston, Los Angeles, Montréal, New York, San Francisco, Toronto, Vancouver. **Amérique latine:** Bogotá, Buenos Aires, Caracas, Lima, Mexico, Panama, Rio de Janeiro, São Paulo. **Caraïbes:** Grand Cayman, Nassau. **Moyen-Orient:** Bahreïn, Le Caire, Téhéran. **Afrique:** Johannesburg. **Asie:** Hong Kong, Singapour, Tokyo. **Australie:** Melbourne, Sydney.

Lintas Zürich SBV 484/3

Consommation franco-suisse par tête d'habitant	En francs français
De marchandises importées (1985) du pays voisin :	
Par les Français	362
Par les Suisses	5 500
De tourisme et voyages (1984) dans le pays voisin :	
Par les Français	48
Par les Suisses	1 695

(Source : statistique française du commerce extérieur et Balance des paiements.)

Les échanges

Les échanges franco-suisse ont continué, en 1985, à prendre de l'ampleur. L'augmentation du courant marchandises aussi bien dans le sens France-Suisse que dans le sens Suisse-France est de l'ordre de 12 à 13 % sur la base des chiffres disponibles de la statistique française au moment où nous mettons sous presse. Étant donné l'importance de l'écart entre les achats français et les achats suisses, le solde en faveur de la France, en termes annuels, augmente de près de deux milliards de francs français pour se situer légèrement au-dessus de quinze milliards. Une fois de plus, c'est l'excédent le plus élevé parmi les soldes bilatéraux de la balance commerciale française.

Au cours de l'année écoulée, le taux de change entre les deux monnaies a été relativement stable, la légère dépréciation du franc français par rapport au franc suisse compensant à peine le différentiel des taux d'inflation. Il en résulte une légère amélioration des relations de change au profit des exportateurs suisses mais qui en termes annuels reste inférieure à deux points. Ce glissement à peine perceptible n'a toutefois pas compensé l'effet d'une conjoncture économique française toujours maussade et marquée par la faiblesse de la demande dans la plupart des secteurs. A l'inverse, le revirement conjoncturel maintenant largement confirmé et le dynamisme retrouvé de la demande étaient de nature à faciliter l'accès des produits français sur le marché suisse. Ainsi, les voitures françaises sur le marché helvétique, connu pour être très concurrentiel, ont amélioré leur position de 0,8 % pendant les dix premiers mois de l'année alors que le total des ventes, toutes marques confondues, avait rétrogradé de 2,3 %. On est loin des performances spectaculaires du passé, mais le succès vaut d'être signalé.

Tout comme par le passé, les entreprises industrielles à capitaux suisses implantées en France ont maintenu et amélioré leur effort d'exportation vers les marchés tiers. Si certaines d'entre

elles ont ainsi mis à profit les facilités offertes par la France en vue d'augmenter l'afflux de devises, d'autres ont été fortement « incitées » par l'administration française à approvisionner des marchés où préalablement la clientèle était servie directement par les sociétés-mères en Suisse.

Par rapport à 1984, ces exportations ont augmenté de 8,2 %. Il convient

toutefois de rappeler que nos chiffres ont été obtenus par sondage auprès des principales entreprises. Ils constituent des ordres de grandeur. Dans la mesure où ils nous sont communiqués avant le bouclage des comptes, ils reposent sur des projections parmi lesquelles nous retenons toujours l'hypothèse inférieure. Étant donné que nous ne touchons pas toutes les entreprises exportatrices suisses de France et que nous prenons en compte la variante faible des chiffres communiqués, l'on peut admettre que l'apport réel de devises commerciales obtenu par ces exportations (qui se fondent dans la statistique française) est probablement supérieur d'environ un dixième à notre total. **Ainsi l'excédent commercial bilatéral et le produit des exportations des sociétés suisses dissimulé dans les statistiques françaises s'inscrivent probablement pour plus de vingt-deux milliards de francs français au crédit de la balance des paiements de la France.**

Exportations des sociétés industrielles suisses en France (1985)	En millions de FF
Bâtiment et travaux publics (ciments, ascenseurs, chauffage, climatisation)	175
Alimentation (produits et spécialités)	1 785
Machines et métallurgie (métaux NF, équipements industriels)	1 164
Chimie et produits pharmaceutiques	2 483
Installations et équipement électriques	357
Chaussures, maroquinerie	655
Ensemble	6 619

Les services

Les échanges de services, en grande partie liés à la présence en France d'importantes entreprises suisses dans ce secteur, se sont correctement développés en 1985. **Les entreprises bancaires** sont touchées par une réglementation particulièrement contraignante et ceci contribue sans doute au moindre développement de Paris

comme place bancaire. Dans cette branche on ne compte qu'un seul établissement en mains suisses, ainsi qu'une représentation sans guichet. L'activité de ces maisons est principalement orientée « off shore » et ne reflète donc que partiellement la conjoncture générale. L'année qui s'achève peut être considérée comme bonne en dépit du sérieux dérèglement des mécanismes financiers dans certains pays et des délais de paiement allongés. On pense généralement que le

Encours de la dette française vis-à-vis de la Suisse	Milliards de FF
Dette à moyen et long terme au 30 juin 1985 (6,3 % de l'encours total) 33,5	33,5
Dette à court terme au 31 décembre 1983	
Créances françaises	43,8
Engagements français	103,8
	Net
61,0	
Dette à court terme au 31 décembre 1984	
Créances françaises	51,3
Engagements français	134,2
	Net
82,8	

(Source : Ministère de l'économie, des finances et du budget, « Notes bleues », Balance des paiements.)



Un groupe présent dans le monde entier
La première société étrangère en France

winterthur
assurances

**le partenaire de
votre vie quotidienne**

Direction pour la France - Tour Winterthur
Cedex n° 18 - 92085 Paris La Défense - Tél. : 47.76.70.00

FRANÇOIS - Paris

"Winterthur" société suisse d'assurances - entreprise régie par le code des assurances

	<p>avec intuition ...</p>
	<p>avec plaisir ...</p>
<p>Chocolat de Suisse</p> <p>Camille Bloch S.A., CH-2608 Courtelary</p>	<p>vous choisirez CB</p> <p>CB Camille Bloch pour celui qui apprécie le bon chocolat</p>



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COURTAGE D'ASSURANCES

Société Anonyme au Capital de 3.939.050 F. entièrement libéré

145, Boulevard Haussmann — 75008 PARIS

Téléphone : 45.63.03.20

Adresse Télégraphique : BIENASSUR-PARIS-8°
Télex : BIENASS 290 187

CORRESPONDANTS EN SUISSE :

REED STENHOUSE INTERNATIONAL S.A.
18, cours des Bastions 1211 GENÈVE 12

Téléphone : 022-29-88-39
Télex : 22064

CAVIEZEL Ltd

Reinsurance Underwriting Agency Ltd
Ceresstrasse 28 8008 ZURICH

Téléphone : 01-55-26-26/55-27-21
Télex : 54254

contrôle des changes sera sensiblement allégé dans le futur. Le gouverneur de la Banque de France a lui-même laissé entendre qu'une telle mesure pourrait intervenir sans risque majeur pour l'économie et pour le franc. Quant aux prêts des banques suisses à des emprunteurs français, ils sont restés à un niveau faible en 1985. En revanche l'endettement de la France vis-à-vis de la Suisse (voir tableau page précédente) demeure élevé ; dans le secteur des encours bancaires à court terme, la Suisse est de loin le plus important créancier de la France. Les milieux professionnels font enfin remarquer que les transactions boursières sur les valeurs mobilières sont trop peu étoffées — une seule valeur suisse étant inscrite à la cote parisienne — et mériteraient d'être développées à l'avenir. La suppression du franc-titre y contribuerait sans doute.

Les entreprises d'assurances signalent dans l'ensemble une croissance soutenue de leurs affaires en 1985. L'évolution est contrastée suivant les garanties. Dans l'assurance-vie, la progression des primes se situe entre 10 et 22 % ; c'est apparemment le secteur de l'assurance-groupe qui accuse les performances les plus faibles. Dans la garantie automobile, incendie et responsabilité civile, la croissance des primes perçues accuse un certain ralentissement. Dans l'automobile, la baisse des sinistres (diminution du kilométrage moyen) compense l'augmentation des coûts. La nouvelle réglementation concernant l'indemnisation des victimes pèsera probablement sur les résultats. Pour 1986, les perspectives semblent nettement moins bonnes. L'importance des sinistres (industriels) et l'augmentation des cambriolages (habitation) pèsent également sur les garanties incendie et multirisque. Quant aux résultats financiers, ils sont bons, grâce, notamment, à l'excellente évolution des cours de bourse qui a permis le dégagement de plus-values de portefeuille substantielles.

En dépit de la situation déplaisante créée par l'introduction de la taxe à l'essieu pour les camions suisses circulant en France — à titre de rétorsion contre la taxe suisse sur les poids-lourds (que M. Fiterman, alors ministre des transports, avait pourtant acceptée en mai 1984) — l'évolution des affaires dans les transports peut être considérée comme satisfaisante. La part du rail dans le sens France-Suisse et Suisse-France est en recul notable et ne semble pas avoir profité du contentieux routier. De plus, les achats de céréales par la Suisse ont été plus faibles en 1984 suite à de bonnes récoltes indigènes. En France, les entreprises suisses sur place font état d'une demande toujours maussade et stationnaire dans le secteur routier, mais en reprise dans le secteur multimodal (tous moyens de

Transporteur suisse à l'honneur

Le Prix de l'excellence européenne a été décerné en septembre à M. René Moebel, Président-Directeur général de Panalpina-France, filiale de Panalpina Welttransport AG à Bâle. Sous la direction du récipiendaire, cette entreprise du groupe suisse a fortement développé ses activités en France où elle compte une vingtaine d'agences et près de quatre cents collaborateurs. Le groupe Panalpina est le quatrième transitaire mondial avec un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de francs suisses et quelque 145 succursales et filiales dans le monde.

transport réunis) international. Ces entreprises ont fortement développé leurs investissements et l'une d'elles se place actuellement au premier rang des transporteurs terrestres français. Dans le transport aérien, la fréquentation de la ligne Paris-Genève qui avait souffert de la nouvelle concurrence du rail est en nette reprise depuis le printemps 1985. Les professionnels pensent avoir établi une bonne complémentarité entre l'avion et le train. L'ensemble des lignes

entre la France et la Suisse fait apparaître une amélioration de la demande et le développement est satisfaisant, voire prometteur en ce qui concerne Toulouse et Marseille-Genève (les deux destinations constituant deux lignes françaises indépendantes l'une de l'autre depuis le printemps). Quant au fret aérien, une nette reprise est également en cours depuis le début de 1984. Le trafic ferroviaire (marchandises) continue de se dégrader pour plusieurs raisons parmi lesquelles la concurrence de la route est sans doute la plus importante. Le transit de France vers l'Italie du nord — en termes de kilométrage, beaucoup plus court par les itinéraires suisses — s'effectue de plus en plus par le tunnel du Mont Cenis en évitant la Suisse. La ligne Vallorbe-Isselle a toutefois profité de certains transports céréaliers vers l'Italie, mais au total l'accès du T.G.V. à Lausanne constitue une perturbation supplémentaire sur cette ligne qui souffre déjà gravement d'être à voie unique sur plus de cent kilomètres entre Vallorbe et Dijon. Enfin, le trafic voyageurs de France vers les stations vaudoises, valaisannes et de l'Oberland bernois est doté d'une offre d'horaires nettement insuffisante. Y remédier répondrait sans doute au vœu d'une clientèle importante.



Le nombre de touristes français en Suisse pour 1985 a peu évolué. Selon les données recensées à fin septembre 1985, les nuitées hôtelières françaises, par rapport à la période correspondante de l'année précédente ont légèrement diminué (-0,3 %) alors que le total général de nuitées de la clientèle étrangère était en augmentation (+0,5 %) grâce, notamment, à l'afflux de touristes américains (+7,6 %). Pour la saison d'hiver, le flux français vers la Suisse s'annonce bon. La tenue correcte du franc français par rapport au franc suisse y contribue d'ailleurs. Il convient aussi de saluer l'initiative de certains voyagistes français qui redécouvrent la Suisse. « La Suisse en palaces » par exemple, lancé par une grande agence française fin novembre, est promis à un succès presque certain car il met en relief les qualités traditionnelles du tourisme de haut de gamme en Suisse.

LABORATOIRES ROBAPHARM

43.80.65.96

2, SQUARE VILLARET DE JOYEUSE
75017 PARIS

Au centre
de la construction des
machines et installations depuis 125 ans



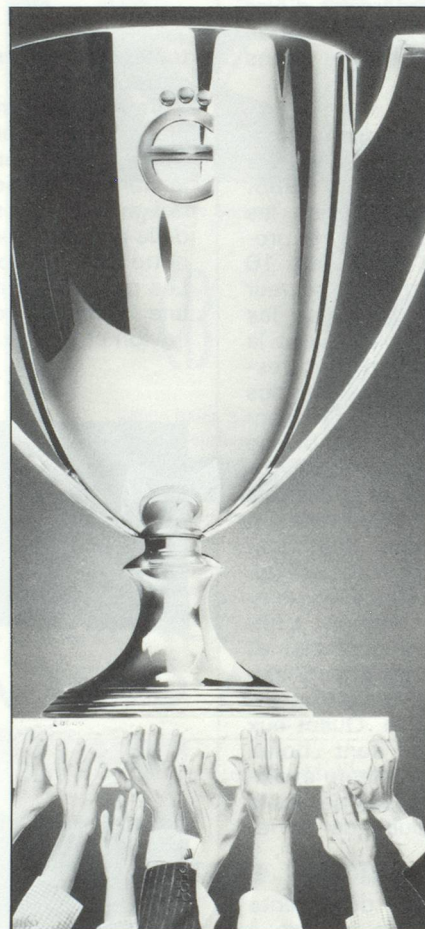
Notre programme de livraison s'étend
des machines individuelles aux installations clés en main,
pour la manutention, le stockage et le traitement
de produits alimentaires et non-alimentaires.
Nous construisons également les commandes électriques/
électroniques correspondantes,
faites sur mesure pour vous.



BUHLER-MIAG

Tour Aurore Cedex N° 5 - 92080 Paris-Défense 2
Tél. (1) 47.78.61.61

85-RK-514



1500 ÉQUIPES QUI GAGNENT

Chaque jour dans
1 500 restaurants, les
1 500 équipes Eurest
s'engagent pour satis-
faire leurs 500 000
clients et ce, dans
18 pays du monde.

LEUR VICTOIRE :
LA SATISFACTION
DE LEURS CLIENTS.
LEUR SECRET :
UNE PRESTATION
SUR MESURE.

EUREST 
14, rue d'Athènes 75009 Paris
Tél. : 42.81.91.51.

chronos *Minerva*

industrie
laboratoires
médecine
sport

BLET



132, faubourg St-Denis, PARIS (X^e)

TÉLÉPHONE : 42.06.44.16 (3 lignes groupées)

BORDEAUX - LYON - STRASBOURG - NANTES

Au centre de Paris - dans le calme
un confort moderne dans un cadre agréable

FLORIDA HOTEL ★★★

7, rue de Parme - 75009 Paris

Tél. 48-74-47-09 - Telex 640.410 F

Dans toutes les chambres, téléphone relié directement avec le
réseau international, T.V. couleur, Bar

Prop. G. Daetwyler, Dir. suisse

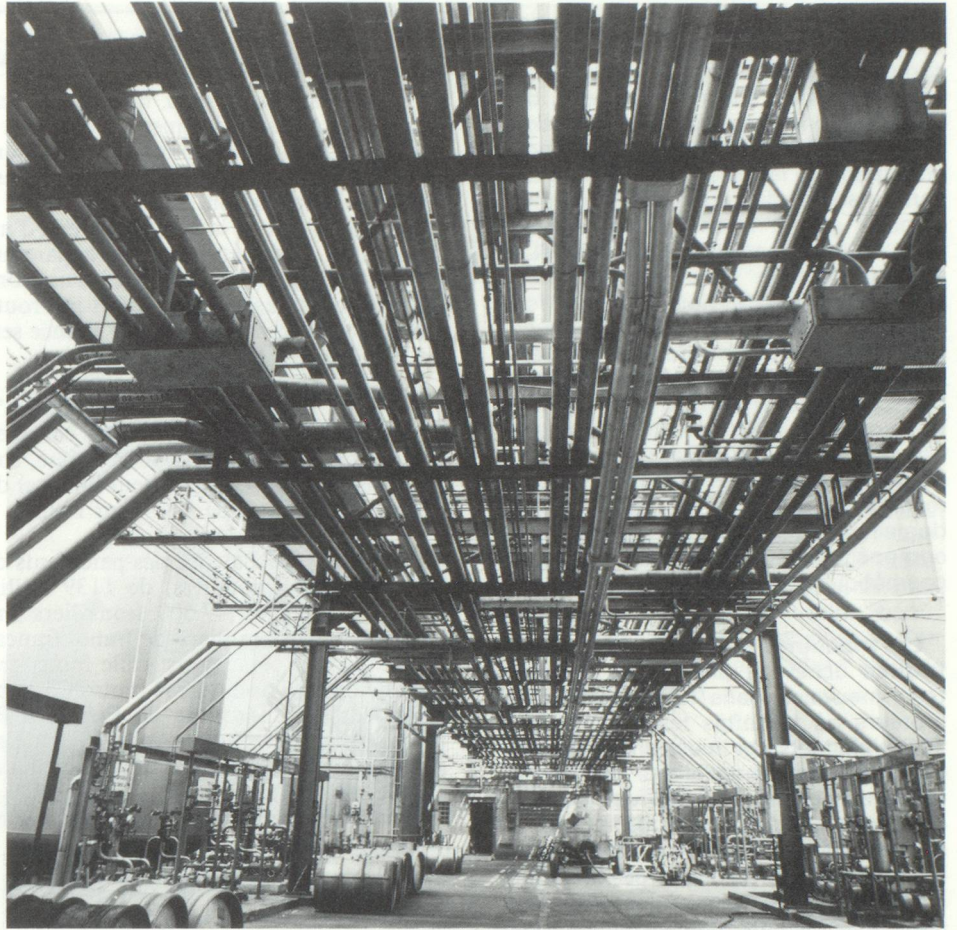
La présence industrielle

Dans un environnement marqué par une demande intérieure atone et une croissance faible, les entreprises industrielles suisses implantées en France ont dans l'ensemble correctement défendu leurs positions en 1985. La situation est évidemment contrastée suivant les branches et les sociétés. D'une manière générale, les activités orientées directement ou indirectement vers des débouchés extérieurs se sont mieux comportées que celles qui sont uniquement dépendantes du marché intérieur. On observe aussi que quelques grands projets en cours ont étoffé les carnets de commandes notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Si les marges demeurent faibles, elles se sont raffermies quelque peu, en partie aussi grâce à la stabilité du franc suisse. Mais la France demeure un marché difficile et à bien des égards incertain.

Les entreprises du **bâtiment et des travaux publics** ne sont pas sorties de la conjoncture déprimée qui caractérise le marché depuis plusieurs années. C'est aussi bien le cas du premier-œuvre que du second-œuvre. Le volume d'activité s'est maintenu à un niveau de prix marqué par une concurrence toujours vive. Dans le second-œuvre, la construction d'ascenseurs a enregistré d'importantes commandes notamment pour le nouveau ministère des finances (où l'équipement prévu représente la plus importante commande d'ascenseurs depuis la construction de la Tour Eiffel). Si le principal constructeur suisse détient quelque quarante pour cent des grandes commandes, il ne faut pas perdre de vue que le marché de l'ascenseur s'est effondré de plus de 50 % en douze ans.

L'**industrie alimentaire** achève une année sans progrès notable. La faiblesse du pouvoir d'achat se traduit par des arbitrages plus nombreux des ménagères en faveur des produits moins élaborés, voire naturels. Seuls les aliments pour nourrissons et les surgelés ont nettement progressé. Les bénéfiques se ressentiront probablement du climat maussade en France et des ventes sans dynamisme.

Dans la branche **machines et métallurgie (NF)** les perspectives sont encourageantes. Bien que le niveau des investissements soit toujours déprimé, la construction de meuneries, d'installations d'ensilage, de machines de production du chocolat, de pompes et de moteurs Diesel, ainsi que de machines textiles sont autant de secteurs en reprise plus ou moins marquée. On est loin de l'euphorie, mais les chefs d'entreprise entrevoient la clôture de l'exer-



Pont de tuyaux de conduite pour le transport de dissolvants et d'agents chimiques fluides
(Photo : Ciba-Geigy).

cice sans appréhension. C'est presque toujours la demande étrangère qui induit l'investissement français. Là où cette demande fait défaut, l'investissement est faible ou nul. Ainsi, par exemple, la demande de machines pour la fabrication d'aliments composés s'est pratiquement effondrée à la suite du contingentement de la production laitière. Dans les métaux non-ferreux, la baisse catastrophique du prix de l'aluminium touche également les intérêts suisses du secteur. En France, l'exercice sera

bouclé en équilibre grâce aux produits transformés. L'introduction de plusieurs milliards de fonds publics dans les caisses du grand producteur nationalisé d'aluminium (contrat-électricité) crée toutefois une grave distorsion sur le plan de la concurrence.

Dans l'**industrie chimique et pharmaceutique** où les filiales des groupes suisses sont fortement implantées en France, 1985 aura été une année relativement bonne. Mais chaque branche -

Balance franco-suisse de brevets et redevances		en millions de FF
1982		
Paiements français à la Suisse	787	
Paiements suisses à la France	523	
Solde en faveur de la Suisse		264
1983		
Paiements français à la Suisse	659	
Paiements suisses à la France	356	
Solde en faveur de la Suisse		303
1984		
Paiements français à la Suisse	645	
Paiements suisses à la France	211	
Solde en faveur de la Suisse		434

(Source : Balance française des paiements)

voire chaque produit – a son évolution propre. Le marché du médicament a connu une progression de 10 à 16 % en valeur. Mais aucune adaptation des prix, ni conjoncturelle ni conventionnelle, n'ayant été consentie par les pouvoirs publics, la situation financière des entreprises se dégrade une fois de plus. A noter que la « politique conventionnelle » a été abandonnée et oubliée. Les autorisations de mise sur le marché pour les produits nouveaux se font attendre. Dans les secteurs chimiques, la croissance des ventes est globalement correcte, mais dans certaines branches (vitamines, par exemple), les prix souffrent de la concurrence désordonnée des pays de l'Est et de la Chine populaire. De bonnes performances, en revanche, ont été obtenues dans le domaine des produits de base et compositions pour la parfumerie, la cosmétique et l'alimentation.

Les **machines et équipements électriques** achèvent une année contrastée : mauvaise dans la fabrication de moteurs où toutefois les perspectives 1986 s'annoncent meilleures, en progrès dans les installations et équipements avec, en perspective, un prochain exercice plus difficile. C'est un secteur qui est largement tributaire de l'investissement des autres branches industrielles et dans les services publics. Les limites que s'imposent ces investisseurs ont pour effet d'exacerber la concurrence du côté de l'offre. Cette situation n'est pas nouvelle mais elle s'est sensiblement aggravée en 1985.

L'industrie de la **chaussure et maroquinerie** a gravement souffert du « contre-temps des saisons » : rigueur hivernale en pleins soldes de janvier, absence de mauvais temps pendant la première moitié de l'automne. Les saisons de bonne rentabilité ont ainsi été dégradées par une météo hostile. En automne, la chute des ventes de chaussures était de l'ordre de vingt pour cent.

Les chiffres manqueraient-ils de rigueur ?

A plusieurs reprises, nous avons ici-même signalé au lecteur des écarts inexplicables entre les statistiques françaises et suisses. En ce qui concerne les quelques centaines de milliers de tonnes de « boissons non alcoolisées » que la France signalait à l'importation en provenance de la Suisse sans que la statistique suisse n'en porte trace à l'exportation, le mystère a été élucidé par les deux administrations douanières : il s'agit de la conduite d'eau d'une société chimique bâloise vers l'une de ses usines en Alsace et où circule apparemment une eau de réfrigération que la France comptabilise à l'importation mais non la Suisse à l'exportation... De même, les écarts de tonnages du transport par route proviendraient-ils de gravats des constructions routières suisses dont la France serait acquéreur et qui subiraient le même sort à la douane.

Soit. Mais alors, les statistiques n'ont plus de signification. Ainsi, les chiffres officiels français pour 1984 font état d'exportations totales portant sur 8,59 millions de tonnes à destination de la Suisse, soit 17,8 % de plus qu'en 1983, tandis que les statistiques suisses présentent un total d'importations de France de 7,22 millions de tonnes... en baisse de 3,8 % sur 1983.

Quant à la Balance des paiements de la France, elle est créditée en 1984 au titre des salaires (frontaliers) de 1139 millions de francs français. Or, il y avait cette année-là quelque 47 500 frontaliers français travaillant en Suisse. S'ils n'avaient touché que 1,1 milliard de francs français, c'est au tarif des TUC qu'ils auraient été payés, soit à peine deux mille francs français par mois. Lors du séminaire de Lausanne, le 26 octobre 1984, notre Chambre n'avait-elle pas reçu l'assurance du porte-parole de l'Ambassade de France à Berne que ces fantaisies comptables – déjà anciennes – seraient corrigées ? Rien n'a malheureusement été fait. Chercherait-on à abaisser ainsi l'excédent de paiements que la France réalise vis-à-vis de la Suisse ? Ce n'est pas sérieux.

Les sociétés suisses en ont accusé le contre-coup. Les résultats s'inscrivent en baisse par rapport à 1984.

Au terme de plusieurs années difficiles que la France a traversées, les perspectives semblent s'améliorer lentement. Aucune des sociétés suisses que nous avons interrogées ne voit l'avenir en rose, mais toutes sentent le sol se raffermir sous leurs pieds. Dans l'optique franco-suisse, il convient de se féliciter de la fermeté avec laquelle les autorités françaises, en dépit de pressions considérables, ont résisté à la « solution » protectionniste que pro-

naient pourtant des hommes politiques qui leur sont proches. Certes, le protectionnisme larvé n'a pas été évité, mais au moins ne sommes-nous pas retombés dans l'ornière des restrictions quantitatives qu'il y avait tout lieu de craindre. Les entreprises suisses de France font partie du tissu économique de ce pays. Si dans leur quasi-totalité, et principalement dans le secteur industriel, elles ont quelque peu délesté leurs effectifs – dans des proportions voisines de 1 % – elles entendent bien jouer dans l'avenir comme dans le passé le jeu de la création d'emplois nouveaux que tout gouvernement français cherchera à promouvoir à travers une politique de modernisation.

SFS

TECHNIQUES DE FIXATION ET FRAPPE A FROID

Activités usine de VALENCE

Vis autoperceuses **speder**® - Pièces sur plan
frappées à froid - Tiges de culbuteur
Traitement thermique

Activité usine de HEERBRUGG - CH

Frappe à froid - Techniques de fixation
Produits de la gamme **sped** : vis autoformeuses
TAPTITE® - Vis de sécurité **sped-caps** -
Vis à empreinte **TORX**

39, rue G. Méliès
BP 609
F - 26006 Valence Cedex
Tél. 75 42 44 22
Télex 345 246 F
Télécopieur 75 55 38 22

Commercialisation :
SFS FRANCE VALENCE

Fabrication :
SFS VISSERIE TECHNIQUE